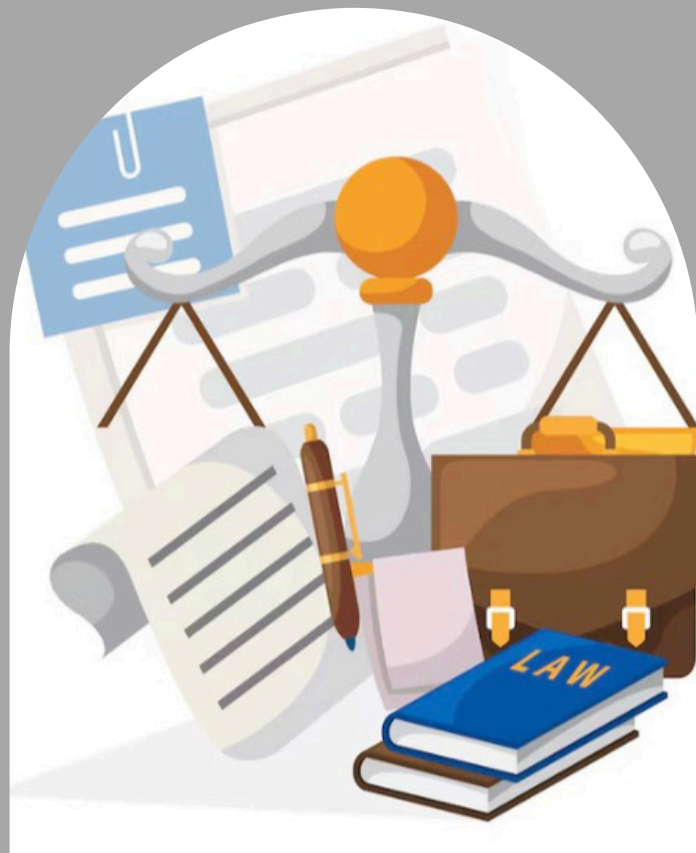


**SKILL  
& GO.**



## **FORMATION DROIT D'ENTREPRISE**

---

**10 jours . 10 Modules . Ateliers Pratiques – Exercices**

# PROGRAMME DE FORMATION DROIT D'ENTREPRISE

## Public concerné

Tout chef d'entreprise ou futur chef d'entreprise souhaitant se former au droit d'entreprise.

## Pré-requis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Être capable de comprendre le mécanisme du droit d'entreprise.
- Être capable de comprendre la classification française des branches du droit.
- Être capable de comprendre l'environnement juridique d'une société.
- Être capable de comprendre le cadre de la société en droit français.
- Être capable d'appliquer la gestion en droit d'une société.
- Être capable de réaliser les opérations courantes de la vie d'une société.
- Être capable de comprendre l'organisation de la représentation du personnel.
- Être capable de diriger avec les limites de la loi.
- Être capable de comprendre les principes de la responsabilité pénale issue du droit du travail.
- Être capable de connaître les principales infractions pénales.

## Durée/ Tarif

70 heures/ 1750 euros net de taxe par stagiaire.

## Moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers, de simulations et de débriefings.

Approche immersive et participative.

Supports : fiches outils, vidéos, checklists de service, support papier et numérique.

## Processus d'évaluation

Notre processus d'évaluation est mis en place à travers une évaluation en début et en fin de formation.

## Accès à la formation

Sur entretien téléphonique.

## Accessibilité

Les dates de formations sont choisies au moment de la contractualisation (à minima dix jours après la contractualisation). L'environnement doit être approprié à la formation (vérification au cours d'un rendez-vous préalable). Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter afin de permettre l'étude et les propositions organisationnelles relative à votre situation.

## Matériel

Aucun.

# CONTENU DU PROGRAMME

## JOUR 1

### Module 1 : Introduction : Sémantique et mécanique (3h)

Un peu de vocabulaire : les termes juridiques à retenir pour mieux maîtriser le droit des sociétés.

Identifier les différentes juridictions et leur compétence.

🕒 Exercices : Brainstorming ; Partage d'expérience dans le domaine du droit d'entreprise.

### Module 2 : Comprendre la classification française des branches du droit (4h)

Comprendre la distinction entre droit national et droit international.

Appréhender le droit public : Le droit constitutionnel, le droit administratif, les finances publiques, le droit international public.

Appréhender le droit privé : Le droit civil, le droit international privé, le droit des affaires, le droit économique).

🕒 Exercices : QCM et mise en situation.

## JOUR 2

### Module 3 : Assimiler l'environnement juridique d'une société (7h)

Qu'est-ce que le contrat de société ? : Conditions de fond et de forme.

Visualiser les statuts de l'entreprise et les mécanismes de modification.

Se représenter le principe de la personne morale.

Qu'est-ce que l'Affectio societatis dans les sociétés ?.

🕒 Ateliers : Création de documents juridiques (contrat, statuts d'entreprise).

## JOUR 3

### Module 4 : Renforcer ses connaissances concernant le cadre de la société en droit français (7h)

Panorama des différents types et formes de société et leurs différences.

Appréhender les cadres et aspects juridiques, sociaux et fiscaux d'une entreprise.

Comment choisir la forme d'une société ? Avantages et inconvénients respectifs.

🕒 Ateliers : Simulation de création de trois entreprises aux aspects juridiques, sociaux et fiscaux différents et tableau des avantages et inconvénients.

## JOUR 4

### Module 5 : Cerner les arcanes de la gestion en droit d'une entreprise (7h)

Prendre connaissance des obligations légales et les organes de gestion d'une société.

Inventorier le rôle et la responsabilité des administrateurs.

Focus sur les réunions d'assemblée et de conseil d'administration : Les différents types et leurs particularités, l'agenda, les usages et les règles de tenue.

🕒 Ateliers : Création du planning juridique annuel d'une entreprise.

## JOUR 5

### Module 6 : Connaître les opérations courantes de la vie d'une entreprise (7h)

L'augmentation de capital : Mieux comprendre son déroulement.

Savoir comment appréhender la restructuration (fusion, scission).

Comprendre le déroulement de la cession, de la dissolution, de la liquidation.

🕒 Ateliers : Visionnage vidéo Les étapes de la vie d'une entreprise et partage d'expérience.

## JOUR 6

### Module 7 : Focus sur l'organisation de la représentation professionnel (7h)

Le Comité Social et Économique (ex-Comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT), les ou le délégué syndical, les autres représentants mandatés par un syndicat.

Objectifs et fonctionnement de chacun.

Le statut des représentants du personnel :

La défense des droits des salariés ;

La protection contre le licenciement ;

Les crédits d'heures de délégation ;

La liberté de déplacement : où, quand, comment ?

Le délit d'entrave revu loi du 6 août 2015.

🕒 Exercice : Etude de cas concret et correction collective.

## JOUR 7

### Module 8 : Définition du pouvoir de direction de l'employeur et de ses limites (7h)

Le pouvoir de direction réglementaire et disciplinaire.

Les limites aux pouvoirs de la direction dans la gestion des ressources humaines.

Les obligations de sécurité, de prévention, de détection.

Les intervenants extérieurs : inspection et médecine du travail.

🕒 Ateliers : Listing personnalisé des droits et obligation d'un employeur.

## JOUR 8 & 9

### Module 9 : Connaître les principes de la responsabilité pénale issue du droit du travail (14h)

La responsabilité pénale du dirigeant.

La délégation de pouvoirs et celle de signatures.

Portée et conséquences de la délégation de pouvoirs, conditions de validité.

Contraventions et délits du droit social.

Les sanctions induites et leurs conséquences.

Les risques personnels pour les salariés.

🕒 Ateliers :Création des documents types.

## JOUR 10

### Module 10 : Panorama des principales infractions pénales (7h)

Les responsabilités managériales en matière de durée du travail.

Les formes de travail illégal et les risques liés : le travail dissimulé, le prêt illicite de main d'œuvre, l'intérim, les CDD, la sous-traitance.

Les responsabilités pratiques par rapport à la sécurité au travail.

La législation sur les accidents du travail et en déplacements professionnels et les nouveautés jurisprudentielles.

Risques liés a? l'hygiène et a? la sécurité par violation des règles.

La faute inexcusable ou intentionnelle de l'employeur et l'obligation de moyens renforcée.

Les atteintes aux droits des personnes :

Le harcèlement moral et sexuel ;

Les discriminations en entreprise.

🕒 Ateliers : Visionnage vidéos Les fautes inexcusables ou intentionnelle de l'employeur ; Evaluation finale.

**Pour vous inscrire à cette formation, veuillez nous contacter :**

☎ : 07 81 19 95 97

@ : [contact@skillandco.fr](mailto:contact@skillandco.fr)